



MAIRIE D'ORDIZAN

2, place de l'Eglise
65200 ORDIZAN

Tél. : 05 62 95 31 27
E-mail : mairie.ordizan@wanadoo.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **(ART.L.2121-10)**

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la salle de la mairie :

Le jeudi 30 octobre 2025 à 20 heures 30

Ordre du Jour :

- Adhésion contrat groupe d'assurances statutaires ;
- Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) ;
- Détermination des ratios d'avancement de grade ;
- Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet ;
- Création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet ;
- Projets SDE65 2026 ;
- Appel a candidature tête en LED SDE65 ;
- Demandes de subventions 2026 ;
- Mise en place d'ateliers numériques ;
- Demande locaux micro-crèche ;
- Optimisation des bases ménages ;
- Cimetière ;
- PLUi ;
- Questions diverses.

Le Maire,
Roland DETHOU



Le Maire,

Roland DETHOU